

Automédication 2006 Les chiffres clés du marché

L'an dernier, à la demande du Ministre de la santé Xavier Bertrand, un état des lieux et une réflexion sur le développement de l'automédication en France ont été menés à bien. Tous les acteurs concernés ont participé à ce travail qui a permis d'aboutir à un consensus.

Le rapport Coulomb, qui reconnaît officiellement la nécessité de développer l'automédication, a fait couler beaucoup d'encre et déclenché un débat passionné dans les media.

Et pour cause, s'il ne donne pas LA solution pour développer l'automédication en France, il préconise une approche globale, impliquant chaque acteur du système de santé, du patient aux industriels, en passant par le médecin et le pharmacien.

L'automédication aujourd'hui : + 8,4% en 2006

En 2006, le marché français de l'automédication a enfin renoué avec la croissance : + 8,4%¹ en volume.

Comment expliquer ce score ?

Tout d'abord par la dynamique positive de certaines catégories de médicaments comme le sevrage tabagique mais aussi dans des classes de médicaments plus traditionnelles pour lesquelles le comportement d'automédication est bien ancrée :

En France, en 2006, 3 médicaments sur 4 sont achetés en automédication pour le traitement du rhume ou de la grippe, 1 sur 2 pour le traitement de la diarrhée, 1 sur 3 pour des traitements contre la toux et 1 sur 4 pour des produits d'antalgie.

Autre fait notable en 2006 : une part non négligeable de la PMF non remboursable, 8,5% du total, reste prescrite par les médecins. Ceci semblant refléter une évolution de comportement des médecins.

Et, contrairement à une idée reçue qui veut que le passage en automédication fasse flamber les prix, on constate une stabilité du prix public moyen qui est passé de 4,53 euros en 2005 à 4,54 euros en 2006

Enfin, Le déremboursement, au 1^{er} mars 2006, de 175 molécules (309 médicaments, 39 Classes thérapeutiques) a contribué à nourrir mécaniquement cette croissance du marché. Reste que seule une partie des prescriptions perdues (- 51% en volume) a été remplacée par un achat direct en pharmacie sans ordonnance.

Un contexte en pleine mutation

¹ Chiffres IMS Health Automédication 2006

« L'intérêt de ce rapport était avant tout de faire bouger les lignes de force » a déclaré Alain Coulomb qui a présidé le groupe de travail automédication. Il a en effet permis de mettre le débat sur la « place public » et de poser clairement un certain nombre de questions.

Aussi, un des points largement débattu est l'amélioration de l'accès aux médicaments d'automédication en pharmacie par le développement d'espace dédié au conseil officinal. Ces espaces permettraient le choix par le patient et seraient accompagné par le conseil du pharmacien. L'AFIPA réaffirme son attachement au monopole pharmaceutique et est persuadée qu'une expérimentation de libre accès à cette catégorie de médicaments conseil en pharmacie, comme préconisées dans le rapport, ne pourra que contribuer aux évolutions de comportements et ainsi favoriser l'autonomie et la maturation des Français face à la gestion de leur capital santé.

Autre point sensible abordé : la nécessaire clarification du marché. L'AFIPA a toujours milité pour une clarification de l'offre. Le fait que ce rapport souligne le besoin d'avoir une vraie cohérence des politiques de déremboursement et une transparence accrue sur les prix publics ne peut aller que dans le sens de ses propres préconisations. Sur la liberté des prix, le rapport reste dans le droit fil des recommandations de la commission européenne, en la confirmant comme l'outil d'une saine concurrence.

Enfin, le rapport souligne la nécessité de favoriser les INNOVATIONS par le biais des délistages². Elles feront l'avenir de l'automédication en répondant mieux aux attentes des patients. Les industriels attendent impatiemment une politique incitative reconnaissant la valeur de ces innovations par la mise en place d'un système de protection des données des dossiers de délistage fournis aux Autorités.

Cette reprise du marché de l'automédication, qui amorce un changement de comportement des acteurs du système, ainsi que la prise en main du dossier automédication par le Ministre de la santé, nous laissent espérer que l'automédication responsable trouve enfin sa place en France, à hauteur des autres pays européens. Pour mémoire, elle ne représente qu'un peu moins de 7% du marché total du médicament en ville, contre 14% en Allemagne et 15,1% en Espagne. Et, 2^{ème} pays d'Europe par sa population, la France occupe le 4^{ème} rang en ce qui concerne la consommation de médicaments d'automédication.

L'AUTOMÉDICATION RESPONSABLE :

1^{ERE} ÉTAPE DU PARCOURS DE SOINS DU PATIENT

VOIE D'AVENIR POUR UN SYSTÈME DE SANTÉ EN MUTATION

AFIPA

*Association Française de l'Industrie Pharmaceutique
pour une Automédication Responsable*

8, rue Saint Saëns – 75015 Paris

Magali Flachaire

afipa@afipa.org

Relations Presse

IMS PR – 91 rue Jean Jaurès – 92807 Puteaux cedex

Alexandra Dufrien- Tél : 01 41 35 10 66

adufrien@fr.imshealth.com

² Changement de statut d'un médicament pour passer de prescription obligatoire à prescription facultative